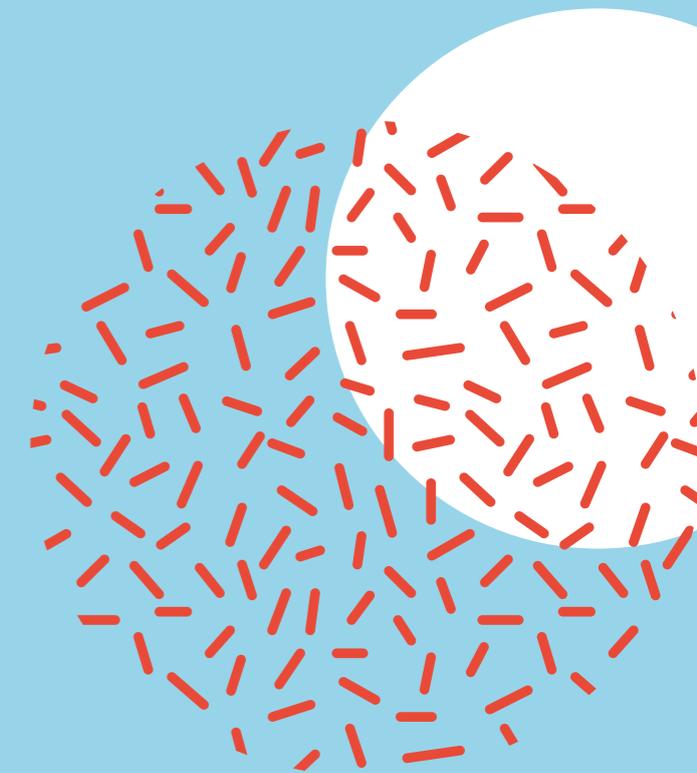


# CHARTRE SANITAIRE COVID-19

**Nos mesures pour garantir  
votre sécurité au quotidien**



# Votre sécurité, notre priorité.

**Soucieux de préserver la santé de nos membres et de notre équipe, nous avons mis en place un protocole sanitaire qui respecte les mesures prises par le Gouvernement afin de limiter au maximum les risques de transmission de la Covid-19.**

Les présentes règles et procédures sont fournies sur la base des informations gouvernementales (notamment Gouvernement, France Diplomatie, Ministère du Travail) et seront régulièrement mises à jour.

En plus d'être adaptées à chaque actualisation des mesures gouvernementales, elles seront par ailleurs complétées avec des recommandations sur-mesures pour s'adapter à votre programme, qui pourra être ajusté, afin de garantir un complet respect des règles sanitaires en vigueur.



# NOS MESURES SANITAIRES



# Pass sanitaire obligatoire



Suite aux mesures émises par le Conseil Constitutionnel et après confirmation par notre Syndicat professionnel, le pass sanitaire est désormais obligatoire chez Deskopolitan pour l'ensemble des personnes souhaitant rentrer dans l'enceinte de nos bâtiments (membres résidents ou ponctuels et visiteurs).

**Vous devez dorénavant présenter un pass sanitaire valide à savoir :**

## UN TEST NÉGATIF

RT-PCR ou  
antigénique négatif  
de moins de 72h

OU

## UN CERTIFICAT DE VACCINATION

schéma vaccinal complet  
(+ délai nécessaire après  
l'injection finale)

OU

## UN CERTIFICAT DE RÉTABLISSEMENT

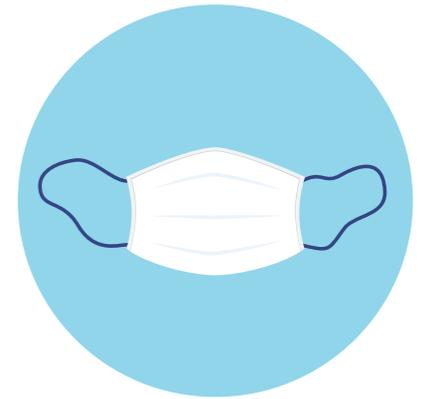
test RT-PCR ou antigénique  
positif attestant du  
rétablissement de la Covid-19,  
datant d'au moins 11 jours et  
de moins de 6 mois.

Nos équipes sont présentes pour vous accueillir et **scanner votre pass sanitaire** en plus de votre check-in habituel.

Par ailleurs, le protocole sanitaire actuellement mis en place, continue d'être appliqué. **Le port du masque reste obligatoire dans les espaces partagés.**

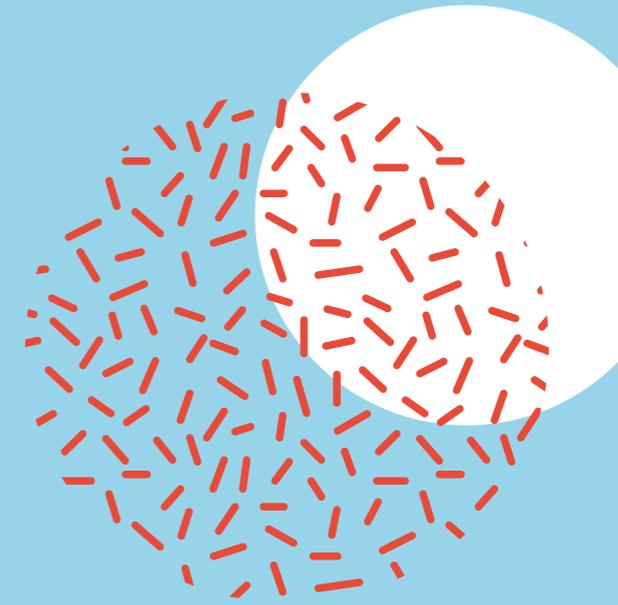
# Mesures sur place

- **Port du masque obligatoire** et en continu pour tous (coworkers résidents ou ponctuels, prestataires, fournisseurs, etc.) et ce au sein de tous nos espaces, même privés. La seule exception concerne les bureaux individuels. Un retrait ponctuel est toléré dans le cadre des repas et pauses café, tout en veillant à maintenir la distanciation.
- **Désinfection des mains obligatoire à l'entrée** du bâtiment (borne sans contact à disposition) et avant toute manipulation d'équipement collectif
- Mise à disposition de **gel hydroalcoolique** dans tous les espaces.
- Nettoyage et désinfection systématique avant/après l'utilisation du matériel par les coworkers grâce à des kits mis à disposition.
- Des mesures de **distanciation sociale** dans les espaces et limitation des assises.
- Nos espaces sont équipés d'une centrale de traitement d'air qui souffle l'air en provenance de l'extérieur et récupère l'air vicié, assurant un renouvellement d'air en continu, et nos équipes de nettoyage interviennent tout au long de la journée pour désinfecter l'ensemble des espaces partagés (poignées de portes, matériel partagé)
- Signalétique dédiée par affichage.
- Cabines téléphoniques : limite d'utilisation à 1 personne avec port du masque
- Salles de réunion : respect des capacités adaptées, avec plateaux de désinfection à disposition.



**Un non respect pourra entraîner une sortie immédiate de(s) personne(s) concerné(es) de l'établissement.**

# UNE ÉQUIPE PROTÉGÉE



# Equipe formée et prestataires encadrés

## NOTRE ÉQUIPE

Chacun de nos collaborateurs est également soumis au pass sanitaire valide et obligatoire et porte le masque dans l'ensemble de l'enceinte de nos adresses en appliquant scrupuleusement les gestes « barrières ».

Chaque expert a en outre été formé à son métier d'encadrement, aux mesures pour faire respecter les gestes « barrière » aux participants. Notre équipe est totalement compétente pour suivre la procédure en cas de suspicion d'un cas.

## NOS PRESTATAIRES

Nos prestataires doivent présenter un pass sanitaire valide avant de pouvoir entrer dans l'enceinte de nos bâtiments afin de lutter contre la propagation du virus et pour respecter les règles légales en vigueur. Ils s'engagent ainsi à être conformes à notre niveau d'exigence. Pour les traiteurs, nous leur demandons au mieux possible de s'adapter en favorisant les prêt-à-manger individuel.

# En cas de « cas suspects »

Malgré le respect des mesures, le risque zéro n'existe pas.

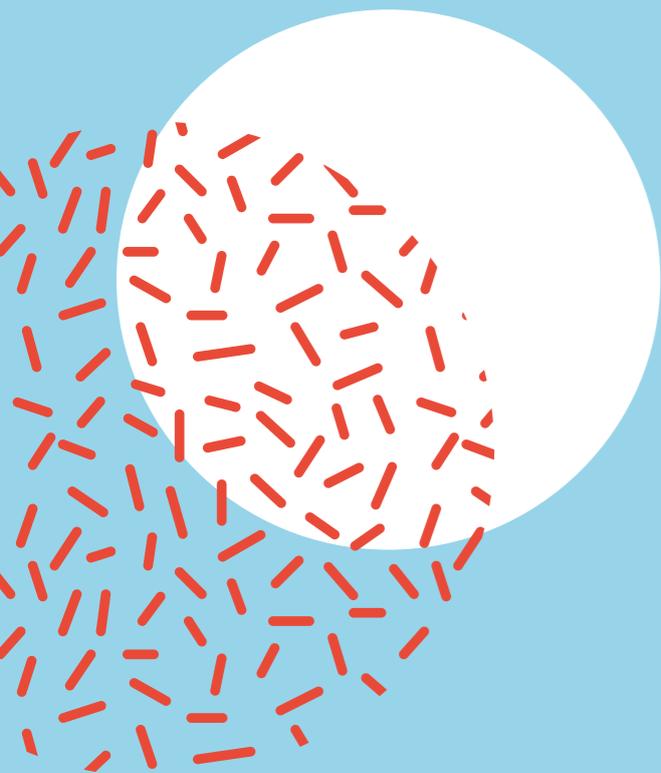
Dans ce cas, nous demanderons l'application de la procédure suivante :

- Isolement de la ou des personnes à symptômes
- Communication au reste du groupe
- Identification des contacts potentiels pour isolement
- Mise en quarantaine des équipes selon le protocole en vigueur

# MERCI

UNE QUESTION ?

Nous sommes à votre entière disposition !



Contactez l'accueil :

01.88.45.30.00 - [hello@deskopolitan.com](mailto:hello@deskopolitan.com)

 DESKOPOLITAN